

Les Rotterdam Rules en débat

L'European Shippers' Council, l'organisation européenne des chargeurs, organise le lundi 22 juin prochain à Anvers un séminaire consacré à la nouvelle convention internationale connue sous le nom de "Rotterdam Rules". L'ESC s'est allié pour cette occasion au "Lloyd" et à "Nieuwsblad Transport".

Jean-Louis Vandevoorde

Les Rotterdam Rules, qui pourraient entrer en vigueur dans les tout prochains mois, modifient la donne en termes de répartition des responsabilités entre chargeurs et transporteurs dans la chaîne logistique terrestre et maritime. Leurs dispositions entrent en conflit avec celles de conventions existantes régissant les différents modes de transport et présentent des risques accrus pour les chargeurs, plus particulièrement pour les PME, estime l'ESC, qui n'a pas

abandonné l'espoir de parvenir à arrêter la ratification de cette nouvelle convention.

Pour faire la lumière sur ce nouveau régime de responsabilité et ses avantages et inconvénients, l'ESC a décidé d'organiser - en coopération avec les deux principaux journaux de transport de Belgique et des Pays-Bas - un séminaire qui se déroulera le 22 juin prochain dans la Maison portuaire à Anvers.

Le séminaire, qui aura lieu dans l'après-midi, abordera plusieurs aspects essentiels des Rotterdam



Les Rotterdam Rules modifieraient le régime de responsabilité dans le transport.

Rules et posera la question de savoir si une autre voie reste possible. Il s'adresse à toutes les parties impliquées dans le transport de marchandises. Le programme complet et les

modalités d'inscription peuvent être consultées sur le site internet mentionné ci-dessous.

www.lloyd.be

Manifeste pour le patrimoine maritime

Le 'Manifeste anversois du patrimoine maritime 2009' a été remis lundi dernier au ministre flamand de l'Aménagement du Territoire, à la municipalité de la ville scaldienne et à l'Autorité portuaire communale. Trente organisations portuaires et du patrimoine de premier plan se sont ralliées au manifeste.

Martine Taelman

La remise a eu lieu dans le cadre d'une journée d'études organisée par 'Watererfgoed Vlaanderen' et le Point d'Appui pour le Patrimoine Industriel et Scientifique (SIWE).

Le manifeste plaide pour un mouvement de rattrapage et des actions concrètes pour des pièces de premier plan du patrimoine maritime flamand comme le "Mercator", les nefs de Doel et le "Belgica". Par rapport à d'autres grandes villes portuaires comme Hambourg, Liverpool et Rotterdam, la ville scaldienne a pris du retard en termes de valorisation de ce patrimoine, estime les signataires du manifeste.

Le manifeste plaide également pour la création d'un nouveau musée de la navigation maritime "à part entière", à côté du MAS. "Anvers peut se targuer

d'une belle collection qui doit rester accessible au public", a déclaré le prof. Erik Van Hooydonck au quotidien "Gazet Van Antwerpen". Dans son livre publié l'an dernier sous le titre "Soft Values of Seaports: a strategy for the restoration of public support for seaports", Van Hooydonck a déjà plaidé pour une meilleure valorisation du patrimoine maritime anversois.

Outre un nouveau musée maritime, les signataires du manifeste demandent également un centre de documentation digne de ce nom, un meilleur entretien de machines et navires de valeur et la protection du patrimoine maritime lors du réaménagement des quais de l'Escaut.

Enfin, des voix se sont élevées en faveur d'une meilleure accessibilité du port et son infrastructure moderne, comme l'écluse de Beren-

drecht, la plus grande écluse maritime au monde. Lors de la journée d'études l'accent a été mis sur le fait qu'Anvers doit rattraper son retard par rapport aux autres ports européens pouvant se vanter d'une meilleure gestion de leur patrimoine maritime.

Selon le capitaine Geert De Vriese, représentant des "Amis du musée maritime national", Anvers est loin d'avoir atteint cet objectif, tandis que l'appui politique et financier pour la protection du patrimoine maritime fait toujours défaut.



Le Manifeste du patrimoine maritime demande une meilleure protection de sites archéologiques.

© GHA

L'Autorité Portuaire d'Anvers veut un transport plus vert

En vue de réduire les gaz à effets de serre dans et autour du port, l'Autorité Portuaire d'Anvers accorde de plus en plus d'importance à un transport écologique. Ainsi, des efforts sont fournis pour le renouvellement du parc (185 véhicules) dans le but de réduire dès cette année les émissions moyennes de 139 à 129 grammes de CO2/km. Outre le choix de variantes écologiques des modèles existants, l'Autorité Portuaire propose à ses collaborateurs disposant d'une voiture de leasing des cours d'Ecodriving en vue de réduire leur consommation en carburant. Le port a en outre l'intention de donner en leasing 50 bicyclettes de service qui seront alignées pour parcourir de courtes distances. Enfin, des alternatives écologiques à la voiture sont encouragées dans les trajets domicile-travail. Pour rendre plus durable encore la mobilité, l'Autorité Portuaire met en oeuvre un plan de transport d'entreprise qui devrait être opérationnel mi-juin.

www.havenvanantwerpen.be

Le Risk Management Award pour le SPF Mobilité

Le service public fédéral Mobilité et Transports a obtenu le European Risk Management Award. Jamais auparavant un ministère n'avait remporté ce trophée. Le SPF Mobilité a battu la BBC et la London Development Agency.

Le Risk Management Award est décerné tous les ans à des individus ou organisations qui se sont distingués dans le domaine de la gestion des risques. Le SPF Mobilité a été récompensé pour son système de sécurité MobiRisk, qui détecte et prévient les risques dans le fonctionnement de l'organisation.

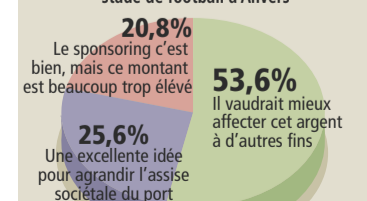
MobiRisk a déjà permis de prévenir des erreurs dans le système informatique des véhicules immatriculés en Belgique. Des manquements ont aussi été découverts dans le système de destruction des plaques d'immatriculation rendues. MobiRisk tient compte de tous les risques, également ceux au niveau des coûts et profits de projets.

www.mobilit.fgov.be

Réserves sur le sponsoring du foot par le port d'Anvers

L'Autorité Portuaire d'Anvers va libérer 25 millions d'euros pour sponsoriser le nouveau stade de foot d'Anvers. De l'argent qu'il vaudrait mieux utiliser à d'autres fins, estime la moitié des répondants à notre enquête en ligne. 25% est par contre d'avis qu'il s'agit d'une excellente idée. 20% des répondants n'ont rien contre le sponsoring en soi, mais estime que le montant est trop élevé.

L'Autorité Portuaire d'Anvers va débours 25 mio. d'EUR pour sponsoriser le nouveau stade de football à Anvers



Infographie LL

www.lloyd.be

PORT D'ANVERS

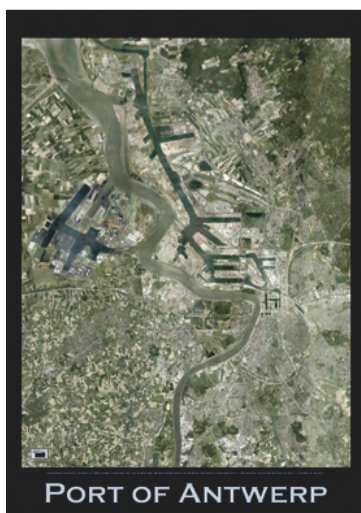
VUE AÉRIENNE
en format poster

Prix : 20,66 €

TVA et livraison excl.

Format 70x100 cm

Papier laminé



PORT OF ANTWERP

copyright by:



COMMANDEZ DÈS À PRÉSENT:

De Lloyd nv
Jan van Gentstraat 1,
boîte 102

2000 Anvers

e-mail:
aspruyt@lloyd.be

Tél. +32(0)3-234 05 50
Fax: +32(0)3-234 25 93

07637

CARNET

UWE ARNDT sera le nouvel administrateur délégué de Bayer Anvers à partir du 1er juin. Il remplace René De Cleyne qui prend sa retraite après une carrière de près de 35 ans. Arndt dirigeait depuis 2007 le département pour la production de polycarbonate de Bayer Anvers. En tant que Senior Bayer Représentative pour la Belgique et le Luxembourg, de Cleyne sera remplacé par MARKUS ARNOLD.



HERVÉ CORNÈDE n'est plus délégué général de TLF. Des divergences irréductibles entre l'intéressé et le nouveau président Philippe Grillot sur la stratégie à suivre et les moyens d'exploitation sont à la base de la décision unanime du conseil d'administration de mettre fin au contrat de Cornède.

Pour des raisons de santé, FRANS VANDEPOELE va quitter l'agence de recouvrement de créances Ages à partir du 1er juin. Il déposera toutes

ses fonctions au sein de l'entreprise allemande dont il a été directeur général ensemble avec ROLF HERZOG. Il reprendra tous les projets de Vandepoel qui demeure actif en tant que consultant.

La Deutsche Bahn a nommé KARL-FRIEDRICH RAUSCH directeur de la division de transport et de logistique. Il remplace Norbert Benschel qui a dû démissionner en raison du scandale d'espionnage. Rausch travaille depuis 2001 déjà pour la DB et a dirigé le département de transport de personnes. Cette fonction sera désormais remplie par ULRICH HOMBURG. ULRICH WEBER dirigera le département des ressources humaines.



JORN HINGE, un vétérinaire dans l'industrie maritime, a été nommé président et CEO d'UASC. Il remplace Ken Soerensen. Hinge était depuis 15 ans déjà COO d'UASC et a également rempli une haute fonction chez EacBen.